

Société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton SENCRI

Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Bureau 2000 Montréal (QC) H3B 4L8

Tél.: (514) 879-1385 Téléc.: (514) 878-2100 www.raymondchabot.com

CANADA

COUR SUPÉRIEURE

DISTRICT DU QUEBEC

Nº DIVISION : 01-MONTREAL Nº COUR : 500-11-049308-154 Nº DOSSIER : 41-2028543 Nº BUREAU : 276622-002

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

« Chambre commerciale »

BUREAUX HIP CENTRE-VILLE INC.,

Personne morale ayant fait affaire au 200-1111, rue Saint-Urbain, dans la ville de Montréal, dans la

province de Québec, H2Z 1Y6.

Partie ci-après appelée le « failli »

Avis de la faillite et de la première assemblée des créanciers

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Bureaux HIP Centre-Ville inc. est réputée avoir déposé une cession le 18 décembre 2015 et le soussigné, Raymond Chabot inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
- 2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 15 janvier 2016, à 10 h, au bureau du syndic situé à la Tour BNC, 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000, Montréal (Québec).
- 3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
- 4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- 5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 22 décembre 2015, à Montréal.

RAYMOND CHABOT INC. Syndic Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.



An affiliate of
Raymond Chabot Grant Thornton
LLP
Suite 2000
National Bank Tower
600 De La Gauchetière Street West
Montréal (QC) H3B 4L8
Phone: (514) 879-1385
Fax: (514) 878-2100
www.raymondchabot.com

CANADA

SUPERIOR COURT

« Commercial Chamber »

DISTRICT OF QUEBEC DIVISION NO.: 01-MONTREAL COURT NO.: 500-11-049308-154

FILE NO.: 41-2028543 OFFICE NO.: 276622-002

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF:

BUREAUX HIP CENTRE-VILLE INC.

Herein named "Bankrupt"

Notice of Bankruptcy and First Meeting of Creditors

(Subsection 102(1) of the Act)

Take notice that:

- 1. Bureaux HIP Centre-Ville Inc. is deemed to have filed an assignment on December 18, 2015 and the undersigned, Raymond Chabot Inc., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
- 2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on January 15, 2016, at 10:00 a.m., at the trustee's office located at the NB Tower, 600 de La Gauchetière Street West, Suite 2000, Montréal (Québec).
- 3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must file with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
- 4. Enclosed with this notice are a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
- 5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at Montréal, December 22, 2015.

RAYMOND CHABOT INC. Trustee Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP In charge of the estate

NOTE: If a copy of this Form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, prescribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.

District de:

Québec

No. division: No. cour:

n: 1

500-11-049308-154

No. dossier:

FORMULAIRE 78

Bilan — faillite d'entreprise

(paragraphe 49(2), alinéa 158d) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Bureaux HIP Centre-Ville inc.
Personne morale ayant fait affaire au 200-1111, rue Saint-Urbain, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, H2Z 1Y6

✓ Originale

☐ Modifiée

Au Failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 18ième jour de décembre 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

	PASSIF (tel que déclaré et estimé par le	Failli)
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$3,682,107.94
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$0.00
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$0.00
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$0.00
	pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
To	tal du passif	\$3,682,107.94
Su	rplus	\$0.00

Je, Benjamin Thibault, de Bureaux HIP Centre-Ville inc. de Montréal dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 18ième jour de décembre 2015 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT) devant moi Montréal, dans la province de Québec,

ce 18jème jour de décembre 2015

Plilippe Daneau Commissaire à l'assermentation pour la province de Québec PHILIPPE DANEAU
197723

Signature du Failli

	ACTIF (tel que déclaré et estimé par le	Failli)
1.	Inventaire	\$0.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$0.00
	Douteuses	\$0.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$433.75
6.	Espèces	\$0.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$0.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$0.00
10.	Ameublement	\$0.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières,(actions, obligations, débentures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$0.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$1.00
	Si le Failli est une personne morale,	ajoutez:
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
Tot	al de l'actif	\$434.75
Déf	icit	\$3,681,673.19

Liste "A"

Créanciers non garantis

Bureaux HIP Centre-Ville inc.

No	Nom du créancier	Adresse	Montant de réclamation
1	9226-0041 Québec inc.	200-1111, rue Saint-Urbain, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1Y6	\$292,500.00
2	9226-0512 Québec inc.	200-1111, rue Saint-Urbain, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1Y6	\$592,000.00
3	9289-2884 Québec inc.	200-1111, rue Saint-Urbain, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1Y6	\$300,000.00
4	Agence du revenu du Canada - Trois- Rivières	2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 4E9	\$0.00
5	Agences des douanes et du Revenu du Canada	3.05 DOU Rene-Levesones Unest Montreal Unenec Canada, 627 Teo	
6	Commission des normes du travail - Montréal	500, boulevard René-Lévesque Ouest, 26e étage, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2A5	\$0.00
7	Compagnie franco-canadienne d'investissements et de participation inc.	501-300, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec, Canada, H2Y 1X4	\$250,000.00
8	Compagnie franco-canadienne d'investissements et de participation inc.	501-300, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec, Canada, H2Y 1X4	\$1,109,433.00
9	Compagnie franco-canadienne d'investissements et de participation inc.	501-300, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec, Canada, H2Y 1X4	\$550,000.00
10	Compagnie franco-canadienne d'investissements et de participtation inc.	501-300, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec, Canada, H2Y 1X4	\$465,691.35
11	CSST - Montréal	1, Complexe Desjardins, Tour Sud, 31e étage C.P. 3, Succ. Desjardins, Montréal, Québec, Canada, H5B 1H1	\$0.00
12	Développement HIP inc.	200-1111, rue Saint-Urbain, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1Y6	\$96,215.29
13	Hydro-Québec - Montréal, Québec	140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, Canada, H2P 1C3	\$3,217.47
14	Ministère du revenu du Québec (Impôt)	nistère du revenu du Québec (Impôt) 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage Secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H	
15	Ministère du revenu du Québec (TPS) - Montréal, Quebec	1600, boul. René-Lévesque Ouest 3e étage, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	\$0.00
16	Ministère du revenu du Québec (TVQ) - Montréal, Quebec - Montréal, Quebec	1600, boul. René-Levesque Ouest 3e étage, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	\$0.00
17	Raymond, Joyal, Cadieux, Paquette et associés Itée	1100, boul. Crémazie Est, bureau 110, Montréal, Québec, Canada, H2P 2X2	\$0.00
18	Receveur Général du Canada (PPS)	Service Canada (PPS) 4900, rue Yonge, AR Finance, 1er étage, Toronto, Ontario, Canada, M2N 6A8	\$0.00
19	SDC Place du Quartier Latin	375, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal, Québec, Canada, H2X 1K1	\$21,340.57
20	Service Canada (trop versé assurance chômage)	200, boul. René Lévesque Ouest, complexe Guy Favreau Tour Ouest, Caisse régionale, 3e étage, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1X4	\$0.00
21	Service d'entretien Kleen-Plus	11865, rue James-Morrice, Montréal, Québec, Canada, H3M 2G5	\$1,149.75
22	Steve Massicotte CPA inc.	1915, rue Doucet, Varennes, Québec, Canada	\$560.51
		Total:	\$3,682,107.94





AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM

Nous vous informons que nous avons restructuré le traitement de nos preuves de réclamation. Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation par courriel ou par télécopieur à l'adresse ci-dessous.

Please be advised that we are restructuring the management of our proofs of claim. We strongly encourage you to send your proof of claim **by email or by fax** to the following address.

Centrale/ Hub	Adresse/Address	No. de téléphone/ Phone no.	No. de télécopieur/ Fax no.	Adresse électronique/ Email
Commercial	600, rue de La	514-879-1385	514-858-3303	reclamationMtl@rcgt.com
Montréal	Gauchetière Ouest,			
	bureau 2000,			
	Montréal, QC, H3B 4L8	Beling can be says and a		

Merci,

Thank you,

RAYMOND CHABOT INC. Syndic/Trustee



Dossier nº: 276622-002 Entré le : Garanti :

Privilégié: Ordinaire:

PREUVE DE RÉCLAMATION

(Article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1)

et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Exp	pédiez ton	t avis oi	i toute co	rrespondance concer	rnaut la présen	nte réclamation à .	l'adresse sui:	vante:	
···	Numéro civique					Rue			
			Vill	c			Provinc	:e	Code postal
Da	ns l'aff	aire d	e la fa	illite de :					
				Bureaux	HIP Centro	e-Ville inc.			(nom de la partie débitrice) de
	Мо	ntréal (QC	(ville et proi	<i>vince)</i> et de la	réclamation de	e _	, créancier.	
Je, s	oussign	é,					(no	m du créancier ou du 1	eprésentant du créancier), de,
						(ville et province,), certifie c	e qui suit :	
1.	Je sui	s le cré	ancier o	le la partic débit	rice susnomi	mée (ou je suis)			
	(précis	ez le pos	te ou la	fonction) de				(nom du c	réancier ou de son représentant).
2.	Je sui	s au co	urant d	e toutes les circo	nstances en	tourant la récla	mation vis	sée par le présent fo	ormulaire.
3.	La partie débitrice était, à la date de la faillite, soit le 18 décembre 2015, endettée envers le créancier et l'est toujours, po la somme de						ci-annexé et désigné comme débitrice a droit. (L'ÉTAT DE		
4.	(Coc	hez la	catégo	rie qui s'appliq	ue et temp	lissez les part	ies requis	es.)	
		A.	RÉC (autre	LAMATION N qu'une réclamation	NON GARA ı d'un client vi:	NTIE AU M sée par l'article 26	ONTAN 62 de la Loi	T DE i)	\$
			bez ce qu pour	i s' <i>applique.)</i> le montant de _		\$, je ne revend	ique aucu	ie débitrice à titre de n droit à un rang p à un rang prioritair éclamation prioritaire.)	
		В.	RÉC DE_	LAMATION I	OU LOCAT	EUR SUITE	À LA RÉ	SILIATION D'	JN BAIL, AU MONTANT
				mation en vertu c <i>les détails de la réc</i>				s détails sont mention)	nnés ci-après :

		C.	RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE\$
		estin	e qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la partie débitrice à titre de garantie, dont la valeur native s'élève à
		Doi	nez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui vuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)
		D.	RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE\$
		J'ai	une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de
	RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \$ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \$ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \$		
		F.	RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE\$
			J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de\$. J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de\$.
		G.	RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE
			emplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.) ne réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
			nez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
		H.	RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE\$
		sont	ne réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails mentionnés ci-après : unez tous les détails de la réclamation, y comprès les calculs s'y rapportant.)
5.	débitric dépend	e selc lance	sache, je suis lié (on le créancier susnommé est lié) (on je ne suis pas lié on le créancier susnommé n'est pas lié) à la partie n l'article 4 de la Loi et, j'ai (on le créancier susnommé a) (on je n'ai pas on le créancier susnommé n'a pas) un lien de avec la partie débitrice.
6.	et les c cours d lien de paragra	opéra les tr dépe aphe :	es suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la partie débitrice, les crédits que j'ai attribués à celle-ci tions sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au pois mois (on, si le créancier et la partie débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi on ont un endance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au 2(1) de la Loi: (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)
7.	Lorsqu	ie le ents p	syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les révus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du ontant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu
	Je den confor	nando mité	qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.
Daté	le		, à
			Témoin Créancier
			Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur : Adresse électronique :
REM	IARQU	ES:	Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.
			Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, comme indiqués sur le Formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.
AV E	RTISSE	EMEN	VTS: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.



Office no:

276622-002

Entered: Secured: Preferred: Ordinary:

PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1),81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2),128(1),

and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All	notices of	r corresp	ondence r	egarding this claim must be forwarded to the follow	ing address:	
	Civ	c num	ber		Street	
			City	7	Province	Postal code
In t	he matt	er of t	he bank	ruptcy of:		
				Bureaux HIP Centre-Ville inc.		(Name of debtor party) of
	Mo	ontréal	QC	(city and province) and the claim of	, creditor.	
I,					(name of creditor or rep	resentative of the creditor), of,
		·		(city and provin	e), do hereby certify:	
 2. 3. 	That I am a creditor of the above-named debtor party (or that I am) position or title) of (name of creditor or representative of the creditor). That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below. That the debtor party was, at the date of the bankruptcy namely the December 18, 2015 and still is, indebted to the creditor the sum of \$, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A after deducting any counterclaims to which the debtor party is entitled. (THE ATTACHED STATEMENT OF ACCOUNT, OF APPIDAVIT MUST SPECIFY THE VOUCHERS OR OTHER EVIDENCE IN SUPPORT OF THE CLAIM.)					r or representative of the creditor). low. I still is, indebted to the creditor in trached and marked Schedule "A", or STATEMENT OF ACCOUNT, OR
4.	(Che	ck and	d compi	ete appropriate category.)		
			other (t in resp ck approp Regar Regar	ECURED CLAIM OF \$ than as a customer contemplated by Section 262 of oct of this debt, I do not hold any assets of oriate description.) ding the amount of \$ ding the amount of \$ of on an attached sheet details to support priority of the original o	the debtor party as security, I do not claim a right t, I claim a right to a prio	o a priority.
		В.	CLAI	M OF LESSOR FOR DISCLAIMER O	OF A LEASE \$	
				y make a claim under subsection 65.2(4) or iculars of the claim, including the calculations upon	• •	ch are as follows:

		C.	SECURED CLAIM OF \$			
		That partic	respect of this debt, I hold assets of the debtor party valued at \$ as security, ars of which are as follows:			
			ll particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, ch a copy of the security documents.)			
		D.	CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OF AQUACULTURIST OF \$			
		That \$	I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of (Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)			
		E.	CLAIM BY WAGE EARNER OF \$			
			That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$			
			hat I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$			
		F.	CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF			
			Chat I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$			
	_		That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$			
		G.	CLAIM AGAINST DIRECTOR \$			
		•	ompleted when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)			
			nereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows: all particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)			
		H.	LAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$			
		which	hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of the as follows:			
c	'3'l 4		ll particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)			
5.	within arm's l	the me	st of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor party ning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor party in a non nnner.			
6.	That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor par within the three months (or, if the creditor and the debtor party are related within the meaning of section 4 of the Act, were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initi bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers undervalue.)					
7.			nly in the case of the banktuptcy of an individual.)			
	to mak	e payn	rustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required ints under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the int or of the fact that there is no longer surplus income.			
			a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to 1) of the Act be sent to the above address.			
Date	d at		this day of			
	,		Witness Creditor			
			Telephone No.:			
			Fax No.: Email address:			
NOT	NOTES:		affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.			
			opy of this form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, ribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.			
WARNINGS:		of t 201	stee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor e debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor. Subsection of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of ant.			

FORMULE DE PROCURATION GÉNÉRALE (alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) et paragraphe 102(2) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

	Bureaux HIP Centre-Ville	inc. (Nom de la partie	e débitrice)
Je,		, de	
	Nom du créancier		Nom de la ville
créancier dans l'affai égards dans l'affaire s sa place (ou n'étant pa	re susmentionnée, nomme usmentionnée, sauf la réception de divid s habilité à nommer un autre fondé de p	endes, celui-ci étant h ouvoir à sa place).	, mon fondé de pouvoir à tous abilité à nommer un autre fondé de pouvoir à
Daté le		_ ,	
<u></u>	Témoin	_	Créancier
			om du créancier qui est une personne morale
	Témoin		Nom et titre du signataire autorisé
, 	GENER (Paragraphs 51(1) (e) and 66.15	AL PROXY (3) (b) and subsection 10:	2(2) of the Act)
IN THE MATTER	OF THE BANKRUPTCY OF:		
	Bureaux HIP Centre-Vil	le inc. (Name of debte	or party)
I,	Name of creditor	, of	Name of town or city
a creditor in the aboabove matter, except	ove matter, hereby appoint as to the receipt of dividends, with (or w	ithout) power to appo	, to be my general proxy in the int another general proxy in his or her place).
Dated at		this _	day of
	Witness	-	Individual creditor
		- D-	Name of corporate creditor
	Witness	Per _	Name and title of signing officer

D01916B - Preuve de réclamation_anglais.dot